



# Décisions municipales

## Informations juillet 2024

### ARCAM - Règlement sur la taxe de séjour

Dans le cadre du projet de nouveau règlement sur la taxe de séjour et suite aux retours des consultations des Municipalités concernées, la Municipalité a validé la nouvelle proposition de règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires ainsi que le préavis type et ses annexes.

Le préavis type et ses annexes ont été transmis à la Commission des finances avec un délai au 15 septembre pour faire part de ses commentaires.

Un préavis sera présenté le moment venu au Conseil communal.

### Croix-du-Moulin 2a et 2b à Apples

Dans le cadre de la suite des travaux aux bâtiments de la Croix-du-Moulin 2a et 2b à Apples, la Municipalité a validé :

- Le choix de l'entreprise Medana Etanchéité SA pour les travaux d'étanchéité CFC 225
- La teinte "Aspen Grigio" pour les dalles en grès cérame des balcons et terrasses
- L'entreprise Viglino SA pour les portes de garage.

### Validation offre complémentaire En Lèvremont

Avec l'avancée du projet de réfection de la chaussée et de la création d'un trottoir le long de la RC 66 à En Lèvremont, le projet s'est modifié avec le déplacement de l'axe côté Nord et la réalisation d'un arrêt de bus.

Notre mandataire Schopfer et Niggli a fait une offre complémentaire afin de réaliser l'étude, la mise en soumission et le besoin de relevés géométriques complémentaires, offre validée par la Municipalité.

### Point déchets (aménagement points de collecte et déchetteries, communication)

La Municipalité a validé :

- Le plan modifié de l'aménagement de la déchetterie d'Apples
- Le plan modifié du point de collecte de Bussy-Chardonney à l'est de la localité
- Le plan du point de collecte de la Place de la Fontaine à Sévery
- La pose de compteurs pour les véhicules aux déchetteries d'Apples et Pampigny
- Une variante de logo représentant la filière déchets de Hautemorges
- L'intention de guide pratique sur les déchets de Hautemorges
- Le panneau qui sera installé aux éco-points.

### Panneau touristique à la gare d'Apples

La société Historika, en collaboration avec les transports MBC, souhaite installer un panneau touristique à la gare d'Apples. La Municipalité a validé ce projet.



## **RH - engagement au contrôle des habitants**

Suite à la publication d'une offre d'emploi en juin dernier, pour le poste de collaboratrice au contrôle des habitants, plus de 200 offres nous sont parvenues. Quelques personnes ont été auditionnées et le choix de la Municipalité s'est porté sur une dame habitant Vullierens. Cette dernière travaillera à un taux de 60% dès le 1er octobre 2024.

## **RH - Bâtiments secteur Apples**

Suite à la démission de l'une de ses collaboratrices, la Municipalité a fait paraître une annonce afin de repourvoir le poste d'agent-e de nettoyage à un taux d'activité de 50%.

## **Initiative « Pour un système de déchetterie fonctionnel durable et économique pour tous »**

Un Comité d'initiative, composé de 10 électeurs d'Apples, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery, a déposé une initiative dite « Pour un système de déchetterie fonctionnel durable et économique pour tous ».

A la demande de la Municipalité, un docteur en droit à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) a analysé le texte de l'initiative du point de vue légal. Les remarques ont été transmises au Comité d'initiative en l'invitant à prendre contact avec la DGAIC afin d'analyser les différents points juridiques du projet.

Le Comité a rencontré la DGAIC et a transmis à la Municipalité une seconde version de la demande d'initiative qui soulève encore quelques interrogations quant à sa recevabilité.

Le Comité ayant refusé la proposition de rencontre de la Municipalité, dont le but était d'obtenir des précisions, de discuter des différentes possibilités qui pourraient s'ouvrir ou/et des modifications à apporter au projet d'initiative, la Municipalité a mandaté un avocat conseil pour étudier la forme du texte de cette demande d'initiative et vérifier sa recevabilité en l'état.

## **Eau potable - Concession Vullierens**

La Municipalité poursuit les discussions avec la Municipalité de Vullierens.

## **Eau potable - Convention d'Entente intercommunale de collaboration pour l'alimentation en eau potable et la défense incendie entre Montricher et Hautemorges**

La Municipalité a validé la convention d'Entente intercommunale de collaboration pour l'alimentation en eau potable et la défense incendie entre Montricher et Hautemorges et validé les réponses aux questions posées par la commission. Un préavis sera présenté le moment venu au Conseil communal.

## **Naturalisations**

Dans le cadre de la procédure de naturalisation et suite au préavis positif du Service de la population du Canton, la Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Hautemorges à deux citoyens domiciliés à Apples.

La Municipalité a également préavisé favorablement la demande de naturalisation de deux citoyens domiciliés à Sévery.

## **Police des constructions**



La Municipalité a délivré une autorisation dispensée d'enquête publique et deux permis de construire, dont un pour un objet dispensé d'enquête.

### **Autorisation d'abattage**

La Municipalité a autorisé l'abattage d'un arbre.

### **PDM Vidange des sacs de route**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de nos ouvrages de récolte des eaux, il est nécessaire de les entretenir annuellement. L'entretien consiste en l'aspiration et le nettoyage des sacs de route, car ils peuvent accumuler toutes sortes de matières et matériaux pouvant réduire leur capacité d'absorption.

Trois offres ont été demandées aux entreprises Kunzli, Liaudet et Tinguely pour l'entretien des 616 sacs présents sur la Commune, hors ceux de Cottens qui eux font l'objet d'un contrat annuel d'entretien avec Liaudet Pial. La Municipalité a accepté l'offre de l'entreprise Kunzli.

### **Politique concernant les emplacements pour foodtrucks**

Régulièrement, des demandes sont reçues pour pouvoir installer temporairement des foodtrucks à différents endroits de la Commune. La Municipalité a déterminé une politique par rapport à la vente itinérante de repas et entrera en matière sur les demandes d'emplacement de foodtruck dans les villages qui n'ont pas de restaurant ou lors des jours de fermeture de ces derniers.

### **PaCom Pampigny**

La Municipalité a validé les réponses aux oppositions qui feront l'objet d'un prochain préavis au Conseil communal.

LA MUNICIPALITÉ

*PS : Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour recevoir automatiquement les décisions municipales par courriel peuvent en faire la demande par mail sous [greffe@hautemorges.ch](mailto:greffe@hautemorges.ch).*